

Norme en bref

Collaboration et relations professionnelles

Au sujet de la Norme en bref

Les Normes en bref sont des ressources éducatives visant à aider les massothérapeutes inscrits (MTI) à déterminer s'ils exercent la profession d'une manière qui satisfait aux attentes énoncées dans les *Normes de pratique* de l'OMTO (2022). Ce document n'est pas une *Norme de pratique* ou un règlement.

Quelles sont quelques-unes des attentes clés de la Norme?

Les attentes clés de la *Norme* comprennent : prendre des mesures pour comprendre les autres soins que reçoit un(e) client(e) et collaborer avec d'autres professionnels de la santé chaque fois que c'est possible. Elles comprennent également l'engagement de travailler à la résolution de tout problème ou conflit qui pourrait survenir.

Pourquoi ces attentes sont-elles importantes?

Les MTI ont la responsabilité de travailler en collaboration avec d'autres professionnels de la santé participant aux soins du (de la) client(e) lorsque cela est possible et approprié.

Comment déterminez-vous si vous répondez aux attentes de la Norme?

Voici quelques questions à vous poser qui vous aideront à déterminer si vous répondez aux attentes de la Norme :

- Quelles mesures prenez-vous pour comprendre les autres types de soins que reçoit le (la) client(e)?
- Comment vous assurez-vous que les soins que vous prodiguez complètent ces autres types de soins?
- Comment établissez-vous des relations professionnelles avec d'autres professionnels de la santé?
- Quand recommandez-vous des client(e)s à un autre professionnel de la santé?
- Comment travaillez-vous à la résolution de problèmes et de conflits dans le cadre de votre pratique?